

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Mexique : l'armée sans pitié de "Los Zetas"  
**Autor:** Ravelo, Ricardo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346760>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

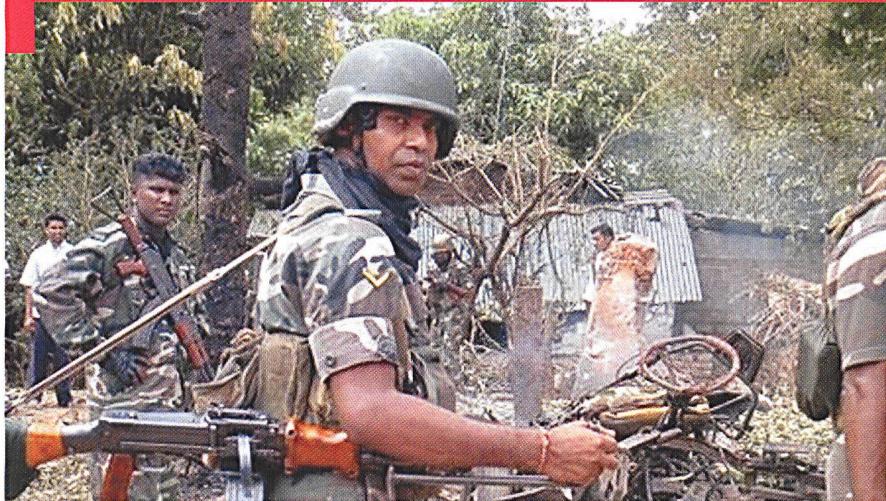
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Mexique: L'armée sans pitié de « Los Zetas »

**Ricardo Ravelo**

Cet article est paru dans le *Courrier international* - n° 866, 7 juin 2007.

**P**our mener à bien le trafic et se protéger, les chefs des puissants cartels de la drogue recrutent depuis dix ans les meilleurs soldats de l'armée mexicaine. Ils font régner la terreur face à des autorités impuissantes. L'incorporation d'ex-militaires bien entraînés dans les rangs des narcotrafiquants remonte à la fin des années 1990. A cette époque, marquée par la militarisation de la lutte contre le trafic de drogue, est née la bande armée la plus redoutable de tous les cartels, «Los Zetas» («les Z»). Avec des effectifs renforcés, un armement de pointe et un comportement toujours plus violent, «les Z» sont partout, dans les aéroports, aux douanes, dans les ports et dans les zones rurales. Ils ont transformé le Mexique en champ de bataille. Ce qui semblait n'être jusque-là qu'une rumeur alarmante propagée par les médias est devenu une réalité le 24 mai 2007, lorsque le ministre de la Justice a reconnu que le Gouvernement avait perdu le contrôle de zones entières, passées sous la coupe des narcotrafiquants.

L'histoire des «Z» a commencé en 1997, lorsque le président Ernesto Zedillo (1994-2000) a décidé d'intégrer les forces armées dans la lutte contre le trafic de drogue. L'arrestation du général Jesús Gutiérrez Rebollo, complice d'Amado Carrillo Fuentes dit «le Seigneur du ciel», ancien chef du cartel de Juárez, mort en 1997, le scandale soulevé par les ententes supposées entre le cartel de Juárez, le Gouvernement et l'armée mettaient en évidence l'étendue du noyautage du pouvoir par les narcotrafiquants. Le Gouvernement fédéral a alors mis sur pied un Système national de sécurité publique et envoyé des renforts militaires dans la police, notamment aux frontières.

Parallèlement, le capo Osiel Cárdenas Guillén, chef du cartel du Golfe, a préparé dans l'Etat du Tamaulipas, principal bastion du cartel du Golfe, un plan criminel qui allait devenir le cauchemar des autorités: recruter les meilleurs des militaires au service du narcotrafic. De 1997 à 1999, le PGR, alors dirigé par Jorge Madrazo Cuéllar,

a dépêché des généraux et des colonels dans les zones frontalières. Peu après, dans le cadre de la militarisation des missions de la police, l'armée a délégué des membres du GAFE, l'un de ses groupes les plus nombreux et les mieux préparés, pour mener la lutte contre le narcotrafic. Cette équipe spécialisée a alors intégré le Bureau du ministère public spécialisé dans les délits contre la santé.



Suivant sa stratégie d'incorporation d'ex-militaires, le cartel du Golfe a commencé à courtiser les membres du GAFE, qui, peu à peu, quittaient l'armée. Beaucoup restaient un temps dans l'anonymat, mais ils ne tardaient pas à se faire connaître sous le nom de «*Los Zetas*», chargés de protéger le cartel du Golfe et son chef, Osiel Cárdenas. En peu de temps, ce sont près de quarante militaires de tout rang (parmi lesquels des lieutenants et des capitaines) qui ont intégré le cartel, leur nouvel employeur. Avec une telle garde prétorienne, Osiel Cárdenas est devenu le maître de la drogue dans le golfe du Mexique. Cette équipe de choc le protégeait et, accessoirement, le renseignait sur les mouvements de troupes de l'armée mexicaine.

Aujourd'hui, nombre de représentants de la *vieille garde* sont morts ou en prison, mais «les Z» ont encore une grande influence, d'autant qu'ils ont incorporé des *Kaibiles*, d'anciens militaires des forces spéciales guatémaltèques du temps de la guerre civile, qui pratiquent la décapitation de leurs rivaux. «Les Z» ont la haute main sur la majeure partie des Etats du Tamaulipas et du Nuevo León. Dans le premier, ils dominent les villes de Valle Hermoso, Matamoros, Miguel Alemán, Díaz Ordaz, Camargo, Laredo et Ciudad Mier. Dans le Nuevo León, où ils sont en concurrence avec le cartel de Sinaloa, ils tiennent Montemorelos (où ils ont plusieurs planques), Cadereyta, China, Los Herrera, Linares, Cerralvo, Sabina, Villa Aldama, Lampazos et Anáhuac.

A en croire les services de renseignement, il n'est pas rare, dans ces communes, de voir «les Z» racketter leurs rivaux, enlever et rançonner des chefs d'entreprise, prélever des commissions, par exemple sur certains établissements clandestins, maisons closes et bars. La situation économique très difficile dans laquelle se trouvent les soldats (bas salaires, maigres prestations, absence de motivation) est la cause principale de la crise interne que traverse l'armée mexicaine et qui se traduit par une hémorragie constante. De novembre 1996 à 2001, 99767 militaires ont quitté l'armée, soit environ 46 départs chaque jour. Dans les pages emploi de certains journaux locaux, notamment dans le nord du Mexique, on peut souvent lire des annonces, plus ou moins discrètes, du type: «Vous cherchez du travail? Vous êtes un ancien militaire?appelez ce numéro.» Pour les autorités fédérales, c'est entre autres par ce biais que «les Z» et d'autres bandes armées du narcotrafic débaucheraient les anciens militaires.

R.R.

(suite de la page 35)

- *La prestation de services à la communauté*: lors de l'exécution de cette mesure sont effectués des travaux gratuits et d'intérêt général, accomplis dans certain délai et à des horaires fixes. Cela responsabilise l'adolescent et le fait participer à la vie de la société.
- *La liberté assistée* conserve la caractéristique de la restriction de liberté dans le sens où sont imposées des contraintes de vie de l'adolescent. L'institut désigne une personne pour accompagner l'adolescent dans l'exécution de la mesure : un orienteur aura pour tâche d'accompagner, d'assister et de guider l'adolescent.
- *L'insertion dans régime de semi-liberté*: c'est un régime restrictif de liberté qui implique le suivi d'une institution. Il peut être appliqué depuis le début ou comme forme de transition lors du passage de l'internement au milieu ouvert. Grâce à cette mesure, l'adolescent en conflit avec la loi vivant dans un établissement spécialisé peut exercer des activités externes (travail, études, etc...) avec retour obligatoire à l'établissement.
- *L'internement*: il ne peut pas dépasser le délai de 3 ans, peine maximale pour les meurtres ayant comme motif un vol ou autre, et doit être réévalué tous les 6 mois. L'âge minimum pour entrer dans les prisons est 12 ans et l'âge maximum 17 ans. Mais souvent les adolescents y entrent à la fin de leur 17<sup>e</sup> année et s'ils sont punis d'une peine de 3 ans, ils n'en ressortent qu'à la fin de leur 21<sup>e</sup> année : c'est à dire à leur majorité.

## Bilan

Malgré toutes les mesures mises sur pied en faveur et envers ces adolescents, le taux de récidive est supérieur à 50 %. La lutte contre la délinquance va au-delà de la bonne volonté de s'en sortir. La misère, le manque de nourriture, d'argent, d'éducation, les drogues, bref tout ce qui est lié à leur quotidien ne peut que les conduire vers cette voie. C'est une question de survie...

S.B.

